Déclaration de politique communale

Mandature 2018 - 2024

PS - MR - Nouveau Verviers

Table des matières

Introduction XX

A. Cadre de travail XX

B. Un projet : vision audacieuse pour Verviers XX

C. Une Méthode : collégialité, transversalité, proximité, innovation, synergies et équilibre XX

D. Des valeurs fortes qui transcendent les politiques XX

a. Le souci de gouvernance modèle, d'éthique et de transparence XX

b. Être à la hauteur de défis environnementaux XX

1. Transition environnementale et énergétique XX

2. La propreté XX

3. Espaces naturels & espaces verts XX

c. Oeuvrer à la transition démocratique XX

d. Lutte contre la précarité XX

e. Responsabilité & efficacité XX

E. Nos axes d'action pour améliorer le quotidien des verviétois XX

a. Une Ville réfléchie XX

b. Une Ville à vivre, une Ville où habiter XX

c. Une Ville où la sécurité règne XX

d. Une Ville qui vit et qui attire XX

e. Une Ville qui investit dans ses infrastructures publiques XX

f. Une Ville où tout le monde trouve sa place XX

g. Une Ville émancipatrice grâce à l'enseignement, le sport et la jeuneusse XX

h. Une Ville prospère et créatrice d'emploi XX

i. Verviers, une Ville conscientisée au bien-être animal XX

F. Conclusion XX

Introduction

Au soir des élections de ce 14 octobre 2018, le Parti Socialiste, le Mouvement Réformateur et le Nouveau Verviers ont décidé d'unir leur destinée dans la gestion de notre Ville.

Forte d'une confortable majorité de 23 sièges sur 37 issue des urnes, cette coalition entend proposer un projet cohérent pour assurer sa mission de gestionnaire de la Cité et définir les solutions qui permettront à Verviers de faire face à ses responsabilités.

Comme l'impose la loi, mais surtout, comme le souhaite cette majorité, le Collège s'est lancé dans un exercice de confrontation des idéaux, des méthodes de travail et des projets pour présenter ce document qui se veut le reflet de l'essence même de cette coalition. Celle d'une équipe déterminée, avant-gardiste et responsable.

Après une première partie qui se veut plus stratégique et méthodologique, vous pourrez prendre connaissance dans la suite du présent document de mesures plus concrètes qui prendront corps durant cette mandature.

Outil de planification, de gestion et surtout d'engagement, le Collège communal de Verviers a décidé, au travers de cette déclaration de politique communale, de proposer non seulement au Conseil communal mais également à l'ensemble des Verviétois un document explicitant de la manière la plus didactique possible sa méthode et la teneur des propositions qu'elle entend mettre en œuvre pour gérer notre belle Ville durant ces 6 prochaines années.

L'ensemble sera ensuite traduit, en collaboration avec l'administration, dans un Programme Stratégique Global (P.S.T.), qui développera la stratégie choisie par le Collège pour atteindre les objectifs posés dans la présente déclaration de politique communale.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Le Collège communal de la Ville de Verviers

A. Cadre de travail

Nous le savons. Verviers, Ville autrefois belle et prospère, subit aujourd'hui encore les conséquences négatives de son déclin industriel. Evidemment, notre belle Ville est confrontée à des difficultés (concentrées essentiellement au centre-ville). Néanmoins, nous disposons de possibilités de transformer ces difficultés en opportunités. Là où d'autres villes se sont reconstruites en suivant des postulats qui sont dorénavant dépassés, Verviers a a chance de de pouvoir se repenser en nous appuyant sur les formidables atouts dont elle dispose (localisation, histoire, patrimoine, forces vices, équipements, espaces à réinvestir, etc.), en tenant compte des enjeux de demain (notammentenvironnementaux) et en proposant des approches innovantes ».

Pour bien cerner notre territoire, nous y avons identifié quatre ensembles aux spécificités propres. Pour une plus grande efficacité, nous entendons adapter notre action aux spécificités de chaque ensemble.

> **Le centre-ville.** Il se caractérise par sa fonction commerciale, un habitat souvent déserté, mais également par sa qualité patrimoniale exceptionnelle. Il concentre les principaux services publics. Il est donc la propriété de tous les Verviétois et pour cette raison l'intervention de la ville de Verviers doit être déterminante, car sa réussite concerne l'intérêt général.

> **Verviers Ouest et Gérardchamps.** Avec Crescend'eau, l'hôtel Verviers, les cinémas, ces quartiers deviennent une véritable périphérie commerciale et de loisirs. Nous devons encourager l'essor de cette partie de ville tout en veillant à ce qu'il soit complémentaire au centre-ville et pas l'inverse.

> **Les quartiers périphériques directs et les villages.** A fonction essentiellement résidentielle, ils comprennent des espaces verts et des zones rurales où la Ville doit aussi évidemment effectuer des aménagements, en concertation avec les habitants et les forces vives de chaque quartier et en respectant les spécificités.

> **La belle vallée de la Vesdre** qui traverse notre ville et la relié aux communes voisine. Sur Verviers, ce territoire est marqué en alternance par les vestiges de notre passé industriel et des quartiers agréables avec la rivière qui les traverse, mais où les aménagements urbains ont trop souvent fait défaut. Après avoir été une des sources de la grandeur passé, la Vesdre doit devenir un élément structurant de la ville de demain.

Ce **un vaste ensemble**, dont Verviers est le centre, constitué certes du centre-ville, des quartiers périphériques directes et des villages, mais aussi d'une périphérie plus large (Dison, Pepinster, Limbourg, Theux et Herve) et d'une zone d'attractivité commerciale et culturelle plus large encore. Verviers doit redevenir un pôle d'attractivité pour l'ensemble des habitants de ce vaste ensemble.

A côté de cette analyse territoriales, nous voyons des enjeux de sociétés qui s'imposent à notre Ville et donc nous entendons nous saisir pleinement :

> L'attente d'une **gouvernance modèle** ;

> Le devoir de faire face aux **défis environnementaux** ;

> La nécessité de lutter contre la **précarité** grandissante ;

> Le souhait d'une **participation démocratique** plus forte ;

> Le désir de faire preuve de **sens des responsabilités**.

Forts de ces constats, nous avons décidé de :

> construire un **projet** pour permettre à notre Ville de se redéployer ;

> d'élaborer une **méthode** pour mener à bien ce projet ;

> et de définir des **valeurs** devant guider l'action.

VERVIERS CENTRE

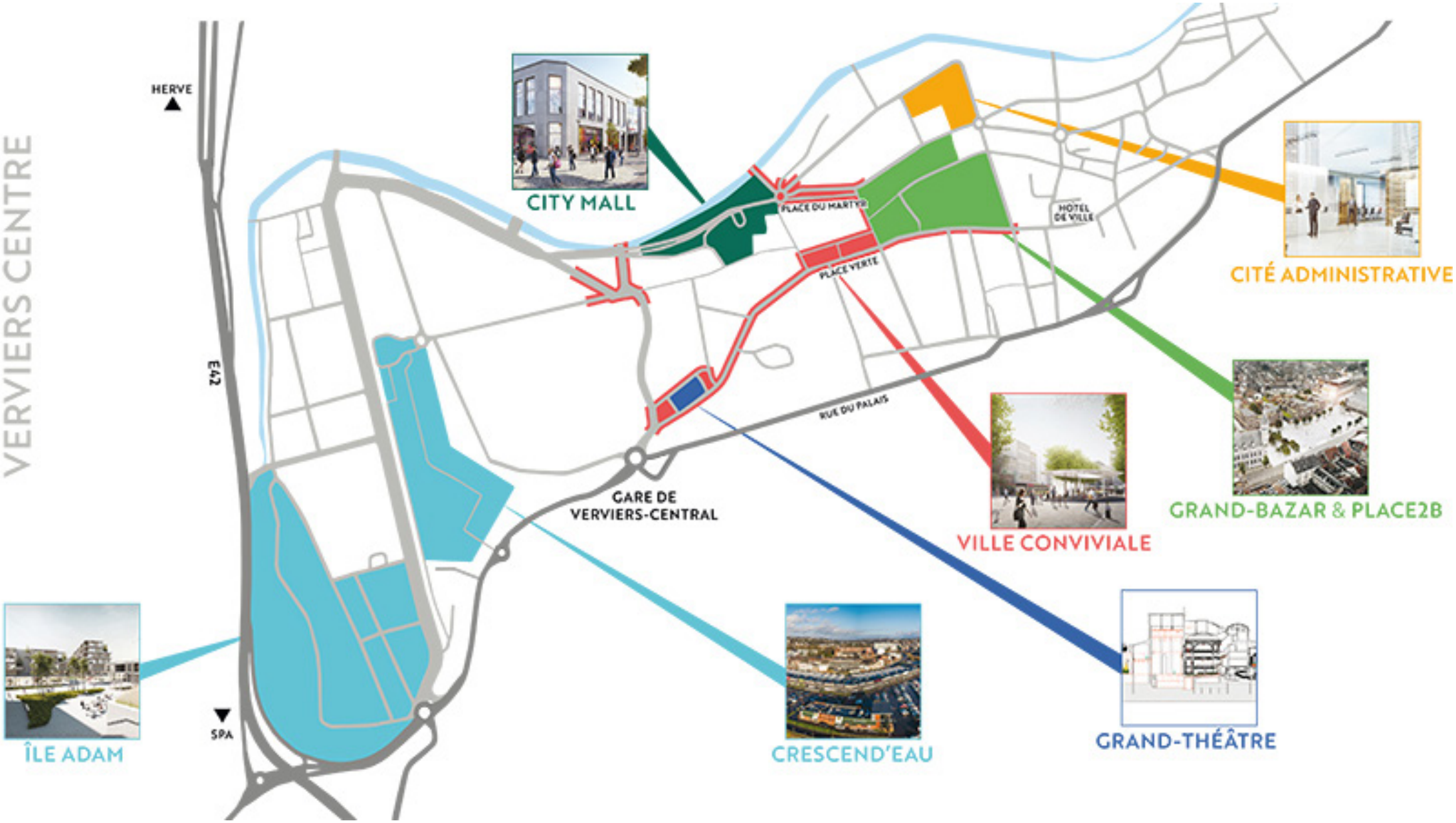

B. Un projet : vision audacieuse pour Verviers

Le Collège communal entend poursuivre et amplifier le plan de redéploiement du centre-ville.

Pour ce faire, une véritable politique d'investissement sera opérée et se déclinera dans différents projets.

Tout d'abord, nous allons réinventer tous les espaces urbains au cœur de la ville pour une plus grande convivialité et durabilité : Une toute nouvelle place Verte, place du Martyr, rue Xhavée, un tout nouveau parc Fabiola et de nouveaux escaliers de la ChicChac, c'est le programme de cet important chantier qui va commencer dans le courant de l'année 2019. Nous allons construire un grand bâtiment durable et innovant, en face de l'ancienne poste et à la place des vieux bureaux de Belgacom, pour y installer toute l'administration communale, le CPAS, ainsi que l'hôtel de Police. Avoir tous les guichets citoyens au même endroit, c'est garantir un meilleur service et accueil aux citoyens et une meilleure qualité de travail à nos agents.

Nous allons développer une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse qui rendra à Verviers son rôle de centre de gravité en ces matières au sein de l'arrondissement, laquelle sera détaillée plus loin dans ce document, mais qui s'articulera principalement autour de la rénovation du Grand-Théâtre et de la restructuration de l'offre touristique et muséale verviétoise.

Au niveau commercial, le centre commercial sortira de terre à partir de l'automne 2019 pour restructurer l'attractivité économique de l'hypercentre. Ce projet, qui entre dans sa phase finale, permettra la construction d'un centre commercial de plus de 27.000 m² GLA, d'un parking souterrain de 1150 emplacements, de la rénovation d'espaces publics (quai Rapsat), ainsi que la rénovation de logements et d'espaces commerciaux rue Spintay accompagné de la construction de placettes.

Enfin, il conviendra de développer le projet de revitalisation urbaine située entre la Crapaurue, les rues Coronmeuse et du Collège. Pour cet îlot nous avons réalisé un master plan qui nous permet d'envisager un nouvel ecoquartier de 12.000 m² en plein centre-ville entre la Crapaurue et la rue Coronmeuse et un nouvel espace public de 8.000 m².

C. Une Méthode : collégialité, transversalité, proximité, innovation, synergies et équilibre

Pour atteindre un objectif, il faut savoir comment y arriver.

L'équipe qui a été mise en place, compétente, entend travailler au jour le jour dans la **collégialité** et la **transversalité** afin d'atteindre ensemble le but qu'elle se fixe au travers de la présente déclaration de politique communale.

La collégialité est essentielle, parce que seule une équipe soudée peut réaliser le travail qui nous attend.

Quant à la transversalité, elle est indispensable si nous souhaitons apporter une réponse adéquate aux défis auxquels nous sommes confrontés, les actions à mener mêlant souvent de multiples compétences et impliquant de nombreux intervenants. Le Plan Stratégique Transversal – dans lequel les principes développés dans le présent document seront traduits de manière opérationnelle et planifiée – devra permettre d'organiser cette transversalité, en raisonnant sur base de projets. Il permettra aussi d'offrir une plus grande clarté dans l'action, tant pour le personnel communal et les responsables politiques que pour citoyens.

L'un des principes de travail sera **aussi la proximité envers le citoyen**. Pour y parvenir le Collège entend expérimenter de nouvelles formes de participation démocratique (cf. infra), mais aussi renouveler certains outils ou méthodes de communication, notamment :

> Développer un nouveau site web pour la Ville dont l'objectif sera d'informer les citoyens de manière complète, de faciliter leurs démarches et leur vie quotidienne. Il mettra en avant les informations sur les travaux, les événements organisés par la Ville, les infos sur les services communaux, les grands projets structurant la ville, les contenus multimédias, … Ce développement sera réalisé en parfaite intégration avec la mise en place de l'application mobile que la Ville entend pouvoir proposer à l'ensemble de ses « utilisateurs » ;

> Créer un nouveau guichet électronique avec payement en ligne sécurisé ;

> Continuer de diffuser le guide opérationnel issu de l'étude identitaire afin qu'il soit une source d'inspiration pour les travaux / projets / … qui vont structurer la Ville de demain ;

> Dans la cadre de la mise en œuvre des divers projets d'aménagement, mettre en place une coordination efficace des chantiers. Le Collège accordera une attention toute particulière à la mise en place de mécanisme d'information et de concertation préalables à l'ouverture de chantiers d'ampleur. Ces dispositifs viseront prioritairement riverains et commerçants. S'il est évidemment impossible d'éviter tout désagrément, nous avons la conviction qu'un dialogue sain et transparent, accompagné d'une information claire permettront d'en réduire l'impact. Nous considérons en effet qu'une information complète et évolutive est de nature à permettre une meilleure acceptation par les usagers de désagréments ou nuisances générées par certains chantiers. Pour cela, nous renforcerons le dialogue avec les entrepreneurs publics ou privés afin de livrer à la population l'information la plus pertinente possible. En outre, nous étudierons les possibilités d'utilisation d'outils numériques permettant la diffusion large et en temps réel de l'information liée à l'existence de chantiers sur le territoire de la ville de Verviers.

Nous entendons aussi faire preuve d'**innovation**.

Ainsi, pour ancrer la ville dans la modernité et spécialement l'ère du numérique au profit du citoyen, le Collège entend **inscrire la ville dans une démarche « Smart City »**.

Il s'agira de favoriser l'éclosion et de soutenir les démarches visant à apporter réponse aux nouveaux défis urbains par le biais de l'utilisation des nouvelles technologies.

Le champ d'action de la démarche est large et impliquera un travail transversal et à long terme, fondé sur les mots-clés suivants : collaboration (notamment entre les services), économie (d'eau, d'énergies, de ressources financières, etc.), simplification (essentiellement administrative et normative), participation (de tous ses habitants) et intégration (augmenter la qualité de vie de chacun, en ne laissant personne sur le chemin).

Nos propositions d'action :

> Adoption d'un « plan stratégique communal à 12 ans en matière de Smart City » devant baliser qui l'action de la ville les 12 prochaines années ;

> Désignation d'un responsable de projets Smart City au sein de l'administration ;

> Positionnement de Verviers comme une ville désireuse de devenir une « ville test » pour le déploiement de technologies urbaines innovantes ;

> Mise en place d'actions de sensibilisation (des élus, des citoyens, des associations, de la jeunesse, etc.) en collaboration les acteurs extérieurs (par exemple le Smart City Institute, HEC/U-Liège » ou le Hub-Créatif) ;

> Mise en place d'une application mobile permettant d'offrir au citoyen de multiples services, à la carte et intégrant un système d'envoi de « messages PUSH » instantanés délivrant des informations à l'attention des utilisateurs (mobilité, sécurité, évènements ; etc.), et un système permettant une interaction rapide avec les élus et les services communaux ;

> Mise en place d'une réflexion, avec l'aide d'interlocuteurs extérieurs, sur la manière de développer et de soutenir des projets innovants dans le domaine de la gestion de l'énergie (par exemple une « Smart Grid »), et d'intégrer, dans des projets existant une dimension plus ferme encore en la matière (par exemple la future Cité administrative) ;

> Création d'une boîte à idées destinée à recueillir les propositions des habitants pour améliorer le fonctionnement de la cité ;

> Développement de la culture de la donnée et mise en place d'une stratégie d'ouverture des données publiques (OPEN DATA), éventuellement en concertation avec d'autres villes wallonnes ;

> Mise en place d'un outil de mesure (indicateur) en temps réel du sentiment de propreté au centre-ville ;

> Développement des liens entre objets connectés et politiques de propreté/ d'environnement (conteneurs à puces, indicateur de qualité de l'air, etc.) ;

> Mise en place d'un Pass-culture sous forme numérique ;

> Soutien aux autorités du monde judiciaire verviétois s'il désire envisager la mise en place d'une « Justice sous l'arbre » (nouveau concept lié aux technologies nouvelles et permis par le Code judiciaire, qui reste à inventer).

Ensuite, nous entendons également développer la notion de « **synergie** » dans le projet verviétois.

Afin d'évoluer avec son temps, la Ville va devoir repenser ses collaborations. Sont évidemment concernées par cette thématique les synergies avec les entités locales travaillant dans le champ d'action de la Ville : CPAS, Zone de police, RCA, zone de secours, … La construction de la cité administrative sera évidemment un outil indispensable pour atteindre ce but.

Mais nous devrons également repenser nos liens avec les autres communes, qu'il s'agisse des communes de notre périphérie afin de rendre pleinement à Verviers son rôle de chef-lieu de l'arrondissement, qu'avec la métropole liégeoise afin que notre Ville y construise sa place.

Enfin, le Collège entend rappeler que la commune de Verviers, ce n'est pas qu'une ville. Ce sont aussi six beaux villages, aux spécificités attachantes. Outre un projet pour le Centre-ville qui soit ambitieux, la Ville entend accorder une attention tout aussi présente à ses villages, lieux de vie pour une partie importante de sa population. Le collège sera donc attentif à respecter un **équilibre entre la ville et ses villages**. Nos villages constituent en outre des lieux d'expérimentation par excellence pour mener les expériences de participation citoyenne que souhaite développer le Collège afin de favoriser.

D. Des valeurs fortes qui transcendent les politiques

a. Le souci de gouvernance modèle, d'éthique et de transparence

Nous le constatons tous les jours, le décalage entre les citoyens et les sphères politiques se creusent de plus en plus. Pour contrer ce phénomène et se réconcilier avec ses administrés, les autorités politiques doivent pouvoir faire leur autocritique et réinventer leurs modes de fonctionnement afin que ceux-ci correspondent aux attentes des électeurs qui leur ont donné leur mandat.

Pour ce faire, nous proposons :

> D'assurer une large publicité des travaux du Conseil communal (publication de l'OJ annoté avant le Conseil communal pour que les conseillers communaux (et notamment l'opposition) et les citoyens puissent avoir assez d'éléments pour suivre les débats, diffusion en direct des séances, réseaux sociaux, bulletin communal, via l'application à développer, etc.) ;

> De lier la rémunération des mandats au niveau de responsabilité de la fonction et à la présence effective aux réunions ;

> D'établir un cadastre des mandats détenus par leurs mandataires, élus comme non élus ;

> De renforcer le rôle du Conseil communal dans l'initiative réglementaire ;

> D'assurer la transparence des actes communaux ainsi que des intercommunales, des structures para-locales (sociétés de logement, etc.), des structures supra communales ;

> Rendre accessible facilement – depuis le site de la Ville et l'application à créer les données communales importantes (budgets de la Ville, du CPAS, des Zones de Police et de Secours, parc immobilier, composition des cabinets et organigramme de l'administration ;

> D'inciter les élus locaux et les aux administrateurs d'une structure publique et parapubliqueà suivre une formation adéquate leur permettant de s'acquitter au mieux de leur fonction ;

> D'organiser des rencontres citoyennes dans l'ensemble des anciennes communes de Verviers ;

> D'objectiver les règles d'attribution de subsides (tel que réclamé plusieurs fois par l'opposition depuis le début de la mandature) ;

> De maintenir le mécanisme permettant de désigner le membre du collège qui représentera la Ville lors d'une inauguration ;

> De rédiger une Charte éthique des mandataires – applicable tant aux mandataires qu'aux fonctionnaires – et contenant un corpus de règles devant être respectées dans l'accomplissement des choses de la vie publique de créer une Commission de déontologie communale, dont la mission sera de veiller au respect de la Charte éthique ;

> D'organiser, dans le chef des mandataires représentant la ville dans des intercommunales, etc., un « retour public d'informations » pour s'assurer que la Ville est bien représentée et les intérêts des citoyens bien défendus ;

> De développer un système permettant plus d'interactivité entre le citoyen et sa commune ;

b. Etre à la hauteur de défis environnementaux

Les défis environnementaux sont immenses.

Pour espérer les relever, les responsables politiques doivent avoir le courage d'adopter un langage de vérité, de mettre en place des politiques ambitieuses, cohérentes et à long terme, et de les assumer politiquement.

Demain, une très grande majorité des populations vivra dans les centres urbains. L'environnement urbain sera donc en grande partie responsable de nouveaux défis (dégradation de la qualité de l'air, production de déchets, consommation d'énergie, etc.). Ces nouveaux défis imposent aux villes de s'adapter pour préserver et optimiser leurs ressources et leur organisation, en agissant sur leurs services et leurs activités. Notre commune – centre urbain important – a une responsabilité importante à assumer.

Le Collège souhaite donc intégrer la question environnementale dans chacune de ses actions politiques et de manière transversale.

1. Transition environnementale et énergétique

Répondre aux enjeux environnementaux majeurs (changement climatique, réduction de la biodiversité, diminution des ressources et augmentation des risques environnementaux) impliquera des changements importants dans nos manières de consommer, de travailler, de produire, de nous déplacer, d'habiter, etc.

Pour réussir, tous les acteurs de la société doivent se mobiliser et cette mobilisation doit être coordonnée. La Ville de Verviers – chef-lieu d'arrondissement – entend bien assumer son rôle

Nos propositions :

> **POLLEC 3 & PAEDC** : Verviers fait partie des 200 communes wallonnes qui se sont engagées – dans le cadre du plan POLLEC 3 de la Région wallonne – à mettre en place PAEDC dans le cadre de la Convention des Maires (principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour réduire de 40% les émissions de GES sur leurterritoire à l'horizon 2030). Le PAEDC élaboré par la Ville de Verviers comprend 28 actions/thèmes devant permettre d'atteindre l'objectif à l'horizon 2030. L'enjeu des 12prochaines années sera donc de mettre en œuvre le PAEDC par des actions concrètes etcoordonnées, tout en se montrant modèle. Pour une efficacité maximale, le plan PAEDC devra être complètement intégré dans le Plan Stratégique Transversal.

> **Mise en place d'une politique volontariste et ambitieuse en matière d'efficacité énergétique** :

- Mise en place d'une réflexion sur les moyens de développer à Verviers et avec l'aide d'interlocuteurs extérieurs (GRE, U-Liège, Hautes écoles, etc.) des projets innovants en matière de gestion de l'énergie, soit nouveaux (développement d'une « Smart Grid » communale, etc.), soit touchant à des projets existants (Cité administrative, etc.), puis mise en œuvre concrète des résultats qui émergeraient de cette réflexion.

- Poursuite, pour ce qui concerne les bâtiments publics, d'actions de type « RENOWAT ».

- Impulser, pour le bâti privé, les projets tendant vers des consommations les plus faibles possibles et renforcer, pour ce qui concerne les bâtiments privés, le contrôle du respect des normes PEB dès après la fin du chantier.

- Poursuivre des efforts en matière de réduction des consommations d'énergie par les pouvoirs publics (éclairage public, etc.).

- Soutenir et/ou susciter des initiatives collectives dans les domaines de la transition énergétique (isolation, énergie renouvelable, achats groupés d'énergie et de matériaux isolants, etc.) ;

> **Favoriser une alimentation saine et privilégiant les circuits locaux** :
Le Collège soutiendra pleinement – et tentera de placer la ville à sa place de chef-lieu – les initiatives projetées par le Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers.

> **Devenir signataire de la convention « Cantines durables »** afin d'augmenter de manière significative le nombre de cantines de collectivité (crèche, école, maison de repos...) optant pour une politique d'alimentation contribuant à la transition vers un système alimentaire durable par le biais de 5 axes prédéfinis et soutenir les productions agricoles locales ;

> Renforcer la **sensibilisation aux enjeux environnementaux**, notamment en soutenant les initiatives extérieures à la ville (conférences, rencontres, par exemple entre les agriculteurs, les citoyens et consommateurs, Défi Génération Zéro Watt, etc.).

2. La propreté

La propreté publique constitue une condition indispensable à un cadre de vie agréable. Il s'agit d'ailleurs d'une des principales préoccupations des citoyens. Elle est en outre étroitement liée à la question du sentiment de sécurité et à la question de l'attractivité de la ville. Les efforts destinés à hausser le niveau de propreté doivent être poursuivis et amplifiés.

Nous proposons :

> L'intégration des obligations légales en matière de gestion des déchets par le biais du **passage aux conteneurs à puce** pour le 01/01/2020. Afin de permettre le passage au nouveau système dans les meilleures conditions, nous serons attentifs à offrir au citoyen, en coordination avec le sous-traitant, une période d'écoute et d'accompagnement, à répondre au mieux aux besoins spécifiques, à réfléchir la taxe de manière à créer un incitant financier récompensant les

bons comportements et à réfléchir à l'optimisation des tournées de collecte ;

> La mise en place d'un « **Plan Propreté** » ;

> Travailler sur le civisme, l'éducation et le développement d'une conscience environnementale, notamment en accentuer les campagnes de sensibilisation aux thématiques environnementales, et particulièrement à l'attention des plus jeunes ;

> Intensifier et soutenir (notamment par le biais d'une valorisation) les actions citoyennes, qui aident à la conscientisation collective aux enjeux environnementaux ;

> Renforcer l'efficacité des équipes d'intervention, notamment en termes d'actions proactives, d'interventions d'urgence et de luttes contre les dépôts sauvages ;

> Œuvrer à une meilleure effectivité des sanctions administratives, par le biais d'une meilleure récupération et en recourant à la prestation citoyenne ;

> Développement, dans le cadre de l'approche « Smart city », d'un outil de mesure entemps réel du sentiment de propreté au centre-ville.

3. Espaces naturels & espaces verts

Nous souhaitons promouvoir une verdurisation de la commune (centre-ville et villages) pour tous et de façon intelligente, notamment :

> En réfléchissant aux moyens d'assurer la présence d'un espace vert (sécurisant et entretenu) à chaque citoyen à moins de 10 minutes à pied de son domicile ;

> En réalisant le « Projet Vesdre » qui permettra notamment d'offrir au centre-ville un véritable couloir de verdure ;

> En promouvant le permis de végétaliser, en encourageant les façades végétalisées (notamment pour les immeubles présentant peu d'intérêt esthétique, les façades aveugles, etc.) et le fleurissement de la ville ainsi que le développement de potagers, ruches, etc. en ville.

c. Œuvrer à la transition démocratique

Le postulat qui fonde l'idée démocratique, c'est l'égalité politique, c'est-à-dire la conviction que chaque individu est capable de comprendre, de juger et de décider.

Le Collège entend faire le pari de l'« intelligence collective », partant du principe que le pouvoir de trancher – qui est de la responsabilité du politique – n'est pas incompatible avec la recherche d'une adhésion la plus large possible et que la lutte contre la démagogie passe par le partage de la complexité.

La majorité entend, d'une part, améliorer les outils existants et, d'autre part, expérimenter des nouvelles formes de participation du citoyen à la construction de la décision politique.

Nos propositions d'action :

> Aide à la mise en place et à la dynamisation, soutien et responsabilisation des comités de quartier et des associations locales avec pour objectif d'obtenir un large maillage du territoire et une forte représentativité de ses habitants et une implication importante de ceux-ci ;

> Mise à disposition de ces structures d'un espace dédié (« maison de la citoyenneté ») dans lequel elles pourront pratiquer la démocratie (comme on pratique un sport), et des moyens matériels nécessaires (comme on le fait pour la découverte d'un sport) ;

> Mise en place d'un processus permettant à ces structures soit de proposer des pistes d'actions. politiques sérieuses au pouvoir politique, soit de participer à la construction et/ou à la mise en œuvre d'une décision qui les concerne, et expérimentation de cette procédure d'une part dans la mise en œuvre des budgets participatifs (dont la procédure devra être optimisée pour un fonctionnement plus efficient) et, d'autre part, sur un/des grand(s) projet(s) (par exemple, la future place à créer entre le C&A et l'ancienne poste) ;

> Enfin, le citoyen sera incité à prendre part au fonctionnement et au contrôle de la commune par le biais de différentes mesures proposées dans le volet « gouvernance » du présent document.

d. Lutte contre la précarité

Dans une période où les injustices sociales sont tout le temps plus exacerbées, la majorité entend s'assurer que la notion de « solidarité » puisse transcender l'ensemble des décisions qui seront prises et faire en sorte que les membres les plus affaiblis de notre Ville puissent vivre avec plus de dignité.

La pauvreté est un processus multidimensionnel qui nécessite d'agir de manière transversale et collégiale pour enrayer le phénomène (cpas, politique du logement, emploi, culture...).

Nous proposons de :

> Développer une **politique proactive de lutte contre la pauvreté** ;

> **Renforcer la communication** à destination des personnes vivant en situation de pauvreté au cœur des quartiers ;

> **Coordonner les actions du CPAS et des associations de terrain** qui luttent au quotidien contre la pauvreté pour parvenir à globaliser celles-ci ;

> **Favoriser les engagements citoyens** face à ce fléau (mise en relation des associations et des bénévoles/volontaires) ;

> **Prendre en compte les réalités de la vie et les difficultés rencontrées** par les personnes concernées par la pauvreté en soutenant l'organisation des groupes de parole ;

> **Organiser un temps d'échange collectif annuel** entre les acteurs de terrain pour partager leur vécu dans la lutte contre la pauvreté et structurer leurs activités locales ;

> **Mettre tout en œuvre pour permettre la réduction à la source** de l'enrôlement des taxes communales et éviter les lourdeurs administratives aux plus démunis ;

> **Faciliter l'accès à la culture** à toute personne vivant une situation sociale/économique difficilevia l'association Article 27 ;

> **Proposer un tarif réduit** aux personnes sans emploi, seniors et étudiants pour leurs permettre d'accéder aux musées, tant pour les expositions permanentes que temporaires ;

> Dispenser des informations sur les économies d'énergie et la gestion des déchets aux résidents des immeubles de logements publics. ;

e. Responsabilité & efficacité

Les finances des pouvoirs publics, et qui plus est, des pouvoirs locaux, ne sont pas, nous le savons tous, dans une dynamique positive. Pour faire face à cette situation qui s'avère délicate, le Collège entend gérer la Ville en faisant **preuve** de responsabilité.

Sur le plan budgétaire, le Collège s'engage à :

> Garantir un budget en équilibre sans augmentation des additionnels ;

> Poursuivre la trajectoire budgétaire en vue d'assainir les finances comme nous l'avions fait lors des mandatures précédentes ;

> Privilégier l'établissement de budgets pluriannuels qui tiennent compte des attentes de la population et des besoins objectifs des services communaux ;

> Renforcer les procédures de contrôle budgétaire afin de vérifier la bonne utilisation des subventions communales et l'efficacité des dépenses engagées ;

> Améliorer, via un plan stratégique transversal, le monitoring du budget extraordinaire afin de réduire autant que faire se peut les reports qui affectent les projets.

Afin de coïncider avec cette attitude responsable, la majorité devra :

> Mettre en place un service de veille des subsides possibles pour ne manquer aucune opportunité ;

> Entamer, dès le début de la mandature, la préparation des dossiers pour la prochaine programmation Feder. Nous y associerons les principales forces vives et en particulier les entreprises, les syndicats et les communes voisines ;

> Faire reconnaître par la Conférence des Bourgmestres de l'Arrondissement, par le GRE et par Liège Europe Métropole, que Verviers constitue le pôle de développement de la région qui l'entoure et qu'à ce titre, il a droit aux moyens nécessaires pour assumer sa fonction ;

> Mettre tout en œuvre, avec la collaboration des parlementaires, pour obtenir le respect des promesses de reconstruction de la prison et de rénovation du palais de justice dans les meilleurs délais.

Les Verviétois aspirent à une **gestion publique efficace** qui apporte **une réponse rapide et accessible** à leurs préoccupations quotidiennes et un développement optimal des grands projets.

Le bien-être au travail est une condition essentielle d'un management performant qui doit se baser sur un partenariat permanent avec les organisations syndicales.

Il convient de :

> Permettre à l'administration d'anticiper la reconfiguration de son management en prévision de la nouvelle organisation du travail au sein de la Cité administrative ; à savoir : plus de polyvalence entre les services en fonction des pics de travail, un fonctionnement en plateforme plus collaboratif et de meilleures conditions physiques de travail ;

> Permettre la centralisation des services afin de renforcer la complémentarité entre ces derniers et favoriser les économies d'échelle. Des synergies, voire des services communs, seront développés entre la commune et le CPAS, tout en conservant le CPAS comme entité distincte, dans les métiers de « support » comme l'informatique, la gestion des bâtiments, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, les services du budget, les travaux ;

> Poursuivre l'amélioration des ateliers communaux pour le personnel ouvrier et les services techniques en réalisant un parc à containers ;

> Placer le Plan Stratégique Transversal au cœur de la gestion locale. Le Plan Stratégique Transversal est un outil de gouvernance par lequel la Ville décline les objectifs opérationnels priorisés les axes stratégiques définis dans la présente déclaration de politique communale. Des actions sont déterminées pour atteindre ces objectifs et les ressources, humaines et financières sont planifiées. Cet outil permettra un monitoring qui renforcera la lisibilité pour les citoyens et la qualité du débat démocratique avec l'opposition. Il permettra également de responsabiliser les cadres de l'administration en développant une culture du résultat, par l'assignation d'objectifs clairs et priorisés ; cela permettra aussi d'objectiver les évaluations sur base des objectifs fixés par le Collège ;

> Mettre en place, via le plan stratégique transversal, les outils de pilotage budgétaire et financier nécessaires à une planification pluriannuelle optimale et à l'utilisation efficiente et13 transparente des deniers publics ;

> Analyser l'organisation et réorganiser l'administration à l'aide du PST : organigramme, fonctionnement des services, préparation de la Cité administrative, gestion prévisionnelle des effectifs ;

> Mettre en place un plan de formation adapté aux défis de demain permettant de développer les compétences et de former les agents aux nouvelles technologies ;

> Améliorer la qualité des procédures de recrutement des contractuels et des statutaires en revoyant les statuts et règlements pour les mettre en conformité avec les besoins (notamment suppression de l'obligation d'avoir recours à des représentants des deux réseaux d'enseignement supérieur, recourir à des professionnels du secteur...), en développant des outils adaptés comme les profils de fonction, des assessments, etc. ;

> Mener un screening minutieux des organismes para-locaux (en ce compris pour les missions du CPAS) afin d'évaluer si les raisons qui ont conduit à leur création sont toujours d'actualité. Leur mode de fonctionnement et les synergies possibles à créer seront également analysés.

> Développer les services communs à l'échelle supra communale afin de créer des économies d'échelle, de monter des projets qui ne pourraient voir le jour si une commune était seule à les financer et d'améliorer la cohérence des politiques et des services aux citoyens ;

> Adopter une gestion des ressources humaines souple, efficace en conjuguant qualité du service et respect des agents. La Ville favorisera la statutarisation du personnel, appliqueront des procédures objectives de recrutement et de promotion des agents, investiront dans la formation du personnel et reconnaîtra l'expérience acquise à travers le processus de « valorisation des compétences » ;

> Engager, en concertation avec les organisations syndicales, la Ville dans la voie de la réduction collective du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire. La mesure concernera en priorité et dans un premier temps des travailleurs de plus de 60 ans qui exercent un métier

pénible. Cette mesure doit permettre de lutter contre l'absentéisme et de renouveler progressivement les effectifs par des agents plus jeunes ;

> Développer un deuxième pilier de pension pour réduire l'écart entre les pensions des statutaires et celles des contractuels ;

> Favoriser l'accès équilibré des femmes et des hommes à des fonctions dirigeantes, en veillant à ce que l'égalité salariale soit strictement respectée ;

> Evaluer la procédure d'accueil des nouveaux agents et au besoin l'adapter ;

> Moderniser la gestion informatique des fichiers relatifs à la gestion des ressources humaines ;

> A la manière de la Ville de Gand ou de plusieurs communes bruxelloises, développer un plan diversité afin de garantir l'égalité des chances au sein de l'Administration communale ;

> Renforcer la présence de personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale et favoriser l'accès équilibré des femmes et des hommes à des fonctions dirigeantes ;

> Développer l'offre de services en ligne et créer un guichet électronique ; la Cité administrative permettra également de proposer aux citoyens un guichet unique rassemblant sur un même site l'ensemble des services à la population ;

> Garantir la neutralité et l'impartialité totales des agents des services publics ;

> Encourager la formation continuée de notre personnel administratif et ouvrier dans ledomaine des nouvelles technologies ;

> Mettre en place un bureau pour les déclarations anticipées d'euthanasie, le don d'organe, le changement de sexe...

Enfin, Verviers **entend professionnaliser la gestion de son patrimoine privé** afin de :

> Connaitre en permanence les disponibilités en matière de logement ;

> D'avoir une vision stratégique large de la gestion des biens.

Dans ce domaine, notre volonté est de construire un outil performant, de gestion de notre patrimoine immobilier privé, de connaissance de maitrise des coûts de maintenance ainsi que des investissements à réaliser, en toute connaissance de cause. Nous nous efforcerons d'avoir, en matière de gestion des énergies (eau-gaz-électricité), une vision précise de notre consommation et notre dépendance énergétique.

E. NOS AXES D'ACTION POUR AMELIORER LE QUOTIDIEN DES VERVIETOIS

a. Une Ville réfléchie

Durant ces 6 prochaines années, nous entendons mener une politique d'aménagement du territoire ambitieuse et réfléchie.

Pour ce faire, nous voulons construire une :

> **Verviers, une ville consciente de son devenir et qui le dévoile**.

Le Schéma de structure communal, document qui détermine à long terme les orientations de gestion et de programmation du développement du territoire, va être actualisé très prochainement. Il entend se renforcer davantage après l'expérience de sa première version et devenir le document de référence de planification urbaine globale.

Un guide de l'urbanisme va également être réalisé. Il permettra de mettre en évidence, de préserver et de valoriser toutes les spécificités architecturales et patrimoniales de Verviers, de ses quartiers plus urbains à ses villages tous différents.

Un enjeu particulièrement important portera sur l'affinement des couronnes urbaines, avec plusieurs précisions et la mise en évidence de quartiers clés, charnières, les quartiers des faubourgs qui ne sont ni le haut, ni le bas de la ville mais des quartiers avec de très gros enjeux urbains où nous soutenons la revitalisation plutôt que l'extension de la paupérisation.

D'autres études sont évidemment planifiées: études des villas, Guide sur les enseignes, Master Plan de la rue de Limbourg pour y développer une Highline à la New-Yorkaise (avec pour objectif la réhabilitation des anciens ateliers, l'amélioration du bâtiment du Solvent pour en faciliter l'usage, la création de lofts, l'implantation du nouveau centre sportif sur le site des Couvalles, l'implantation d'un incubateur pour jeunes artistes, l'aménagement des bords de Vesdre...), Mini Master Plan des Weines à Ensival, ...

> **Verviers, une ville à vivre**

Il convient de poursuivre le travail pour développer une dynamique résidentielle favorable et désirable à Verviers, sur tout le territoire.

Une action qui passe aussi bien par la rénovation que par le neuf : les deux vont dans l'objectif d'une ville qui redéveloppe sa désirabilité résidentielle de manière globale.

Les projets de nouveaux quartiers sont HDB, Ile ADAM, ZACC 7, ZACC 3 (Petit-Rechain), et les développements de plans masses et lotissements de manière cadrée, en soutien du fond de vallée.

> **Verviers, à l'aube de son renouveau : un master plan qui balise les projets actuels et à venir**

Plusieurs projets structurants sont sur les rails et vont modifier profondément le visage de la ville, une transformation tant attendue. La Ville entend appuyer et soutenir cette nouvelle dynamique en se dotant d'un support stratégique, son master plan appuyé sur le Schéma de structure actualisé et autres documents de planifications pour compiler à destinations des verviétois et des investisseurs la vision de transformation de la ville à travers son master plan et les différents projets qui la constitue. Cet outil sera un document de première ligne pour placer Verviers dans le cadre du futur appel FEDER 2020-2026.

> **Verviers, une ville, ses quartiers, ses villages**

Via le Schéma de structure et d'autres documents, la Ville entend appuyer son développement sur sa richesse intérieure. Des schémas locaux, sortes de mini études de quartiers, pourront être élaborés et soumis aux remarques des riverains, afin d'orienter les développements mais aussi de les cadrer.

> **Verviers sait qui elle est**

A l'heure où l'on parle de métropoles, de marketing urbain, la Ville de Verviers connait ses spécificités. L'étude identitaire sur les 3 quartiers du centre va être étendue à l'ensemble du territoire, ses quartiers, ses villages et l'entité toute entière pour y redéfinir de manière claire son positionnement identitaire, par rapport à Liège, à la Province, à la Wallonie.... Ce positionnement fort sera évidemment composé avec le Schéma communal de structure, le Master plan et les acteurs de notre Ville, il sera conçu pour permettre un positionnement aussi bien identitaire, qu'économique, que touristique, que territorial.

> **Verviers, terreau économique**

Il conviendra de poursuivre la suppression de friches industrielles. L'effort se portera également vers le soutien du secteur économique : finalisation de l'extension du ZAE de Rechain dans la ZACCI, étude de l'extension de Lambermont dans la ZACC, étude d'un projet au Sud de la Ville au Jonckeu comme le préconise l'actuel Schéma de structure.

> **Verviers, le cœur d'une région magnifique**

Verviers, entre Pays de Herve, Fagnes et Vesdre, traduit toute cette richesse sur son propre territoire, de Rechain à Polleur.

Verviers entend initier auprès de l'ASBL Région de Verviers un schéma de développement pluri communal. Ce schéma pourrait par exemple porter sur les thèmes suivants à l'échelle de l'arrondissement francophone de Verviers :

> Un nouveau nom et un nouveau positionnement pour notre région pour s'affirmer et revendiquer son poids au sein de Liège Métropol ;

> Réflexion sur le transit des poids lourds, étudié de manière concertée ;

> Développement du « projet Vesdre » (Vesdrienne « déployée ») ;

> Repositionnement de Verviers par rapport à la croissance démographique ;

> Stratégie sur toutes les ZACC de notre arrondissement ;

> Réflexions de projets pluri communaux FEDER.

> **Verviers, ville à la mobilité efficiente**

Nous mettrons en œuvre les recommandations du Plan Communal de Mobilité (PCM) en visant particulièrement des objectifs de promotion des modes doux. En cette matière, nous achèverons la conception d'un Plan vélo ambitieux et

solliciterons les moyens nécessaires à sa mise en œuvre effective. Dans cette même perspective, la mise en place du « Projet Vesdre » (Vesdrienne « déployée »), au moins dans certains tronçons, constituera un objectif important.

Au-delà du PCM, nous solliciterons les Villes et Communes de l'arrondissement de Verviers afind'élaborer collectivement un véritable Plan Urbain de Mobilité (PUM) visant l'émergence d'une visionsupra-communale de la Mobilité, notamment dans une perspective de développement durable et de lutte contre les émissions de CO^2. En partenariat avec la Province, nous poursuivrons le développement de l'offre en matière de parkings de covoiturage.

Nous mettrons également en œuvre les recommandations du PCM permettant la fluidification relative du trafic automobile en lien avec le développement des projets d'envergure dans les prochaines années.

En outre, nous favoriserons les mesures permettant de tendre vers une « résidentalisation » de certains quartiers, en y réduisant la vitesse et le trafic de transit. Nous y envisagerons systématiquement les dispositifs d'optimisation du parking afin d'augmenter, dans ces quartiers comme ailleurs, le potentiel de stationnement. Les aménagements réalisés dans la rue de Liège en 2018 constitueront un exemple probant dont nous continuerons de nous inspirer.

Enfin, nous envisagerons le retour à une gestion publique du contrôle du stationnement. Le contrat de concession qui lie la Ville de Verviers à la société partenaire prendra fin en 2023. Il conviendra de préparer cette échéance en anticipant les investissements nécessaires en termes humains et techniques.

b. Une Ville à vivre, une Ville où habiter

Il convient de développer une dynamique résidentielle positive et constructive qui rendra Verviers désirable sur tout son territoire et qui permettra d'accueillir une nouvelle population susceptible d'améliorer le profil économique de la Ville.

Seule une telle dynamique permettra d'opérer un rattrapage historique sur le plan démographique et d'anticiper l'évolution future de la population à l'horizon 2040.

Que ce soit par la rénovation ou la construction de nouveaux logements en plus grand nombre et destinés à tous, l'objectif est de soigner l'attractivité de Verviers en boostant l'habitat de qualité tout en luttant contre l'habitat indigne.

D'une part, il faut réguler et assainir le marché locatif, notamment grâce à une action mieux ciblée et coordonnée en matière d'insalubrité et d'insécurité, tandis qu'il y a lieu de réduire dans une certaine mesure le nombre d'immeubles de rapport et leur concentration.

D'autre part, il est essentiel de mettre tout en œuvre pour inciter à la création importante de nouveaux logements répondant aux exigences d'un parc immobilier de grande qualité et soucieux de contribuer à l'amélioration des indicateurs climatiques et environnementaux.

La création de nouveaux quartiers et la mobilisation du foncier encore disponible, en ce compris certaines ZACC ou encore la reconversion de friches industrielles seront indispensables pour y parvenir.

Dans le même temps, de nombreux dossiers constitueront une belle opportunité de valoriser le caractère patrimonial de bon nombre d'immeubles remarquables, notamment en accordant une attention particulière et un soutien financier à la restauration de leur façade.

L'accès aux logements situés au-dessus des commerces et trop souvent inoccupés sera également favorisé.

Pour y parvenir, nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires afin :

> d'améliorer l'accueil et de la bonne information de tous les usagers des services de l'urbanisme et du logement ;

> de favoriser la juste prise en charge de frais inhérents à la gestion de chaque dossier ;

> d'évaluer la politique relative aux charges d'urbanisme ;

> de protéger les belles villas ou encore de s'assurer de la qualité des enseignes commerciales ;

> d'octroyer des primes destinées à soutenir la prise en gestion locative ou de subventionner des travaux spécifiques contribuant aux objectifs précités ;

> d'apporter des réponses aux différentes demandes en fonction de leur localisation, avec un souci particulier pour le cœur de ville.

Vivre dans un logement décent est une condition indispensable afin de favoriser un épanouissement qui soit tant personnel que familial. Afin d'en garantir les conditions d'accès, il appartient à la Ville de faire preuve de volontarisme en :

> facilitant l'accès au logement public ou privé aux ménages ayant des revenus précaires ou modestes, avec une attention particulière aux familles monoparentales ;

> incitant les promoteurs et les entrepreneurs à recourir à la mise en gestion d'un nombre de logements, auprès de l'Agence Immobilière Sociale (LOGEO), au prorata du nombre de logements construits ;

> favorisant les projets innovants qui encouragent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle au sein des quartiers ;

> établissant une charte de la mixité sociale qui impose au minimum 10% de logements à loyers modérés dans les projets immobiliers ;

> luttant de manière beaucoup plus ferme contre les propriétaires qui spéculent en laissant délibérément leur bien vide ou qui refusent de le rénover ;

> négociant un Code de bonne conduite avec le syndicat des propriétaires en vue de lutter contre la discrimination au logement ;

> informant mieux les publics concernés sur les conditions d'octroi et d'attribution d'un logement public ou assimilé.

L'Observatoire du Logement sera activé et doté de moyens suffisants lui permettant de cerner plus objectivement les besoins à satisfaire et de mesurer en permanence les effets de chaque action menée et des dispositions prises.

Par ailleurs les Assises de l'Habitat et du Logement seront organisées sous la forme d'une biennale afin de permettre aux différents acteurs du secteur de concerter et de devenir des partenaires d'une politique bien pensée qui vise avant tout à ce que chaque ménage dispose d'un logement décent à coût modéré.

Enfin le prix de l'Urbanisme sera instauré et mettra en évidence les réalisations les plus pertinentes, les plus appréciées et les plus innovantes, notamment dans l'optique d'un urbanisme 'bas carbone'.

c. Une Ville où la sécurité règne

L'un des devoirs d'une autorité politique locale, c'est de garantir à l'ensemble de citoyens un espace de vie où règne la sécurité.

Pour ce faire, la Bourgmestre interviendra au sein du Collège de police afin de permettre d'**augmenter la visibilité des forces policières** sur tout le territoire au travers des services de quartier, des motards, des maîtres-chiens, d'un pool 'cyclo' de manière à permettre une proximité douce dans les quartiers qui s'y prêtent.

En matière de **sécurité routière**, le Collège s'engage à :

> Lutter intensivement contre la vitesse excessive :

- Installation de radars préventifs ;

- Installation de panneaux préventifs (en partenariat avec le conseil communal des enfants) ;

- Campagne de sensibilisation axée sur l'effet de peur (trash) sur divers supports ;

- Augmenter la taille de l'agglomération pour que les nouvelles zones d'habitats se situant à la limite de celle-ci tombent sous la réglementation de l'agglomération (50km/h) ;

- Généraliser la résidentialisation de certaines rues en distinguant mieux celles qui ont une vocation à recueillir le trafic de transit et les autres. Concrètement, cela passerait par des mises en sens unique permettant de réduire la vitesse et d'augmenter le potentiel de stationnement pour les riverains, comme cela a déjà été fait par exemple dans la rue de Liège ;

- Empêcher l'accès du centre-ville aux quads ;

> Améliorer la fluidité et la sécurité du trafic par la création de ronds-points aux endroits stratégiques ;

> Lutter contre le stationnement sauvage qui met les piétons en danger ;

> Lutter contre les cambriolages/vols qualifiés : approche préventive en déployant des conseillers en prévention ou en favorisant l'éclosion de partenariats locaux de prévention (PLP) de manière à informer les citoyens de risques potentiels et de bonnes pratiques en vue de limiter les risques de cambriolage. Les services judiciaires gèrent l'aspect répressif en réalisant

les enquêtes et en interceptant les suspects de faits délictueux. Les derniers dossiers démontrent l'efficacité de ces deux approches combinées ;

> Lutter contre le trafic de drogue, mais aussi intensifier la prévention contre la consommation de drogue et l'accompagnement des personnes toxicomanes ;

> Maintenir la politique de sécurisation des événements et de prévention des risques ;

> Maintenir des investissements pour lutter contre le radicalisme et le fanatisme ;

> Construire la nouvelle caserne pour que nos pompiers travaillent dans des conditions dignes ;

d. Une Ville qui vit et qui attire

> Par sa politique événementielle & d'animation :

La politique événementielle et d'animation de la Ville de Verviers est essentielle à la redynamisation du centre-ville mais aussi à l'image positive de la Ville.
L'animation des villages et des quartiers doit également contribuer au sentiment d'appartenance descitoyens et à l'amélioration du vivre-ensemble dans chaque partie de la Ville.

> Maintenir la qualité et la gratuité de FiestaCity grâce à l'apport fournit par la Ville pour organiser cet événement ;

> Organiser des grands événements bisannuels pendant la période estivale (notamment pour les gens qui n'ont pas les moyens de partir en vacances) ;

> Lancer des appels à initiatives locales pour susciter le lancement d'événements innovants par les citoyens pour animer le centre-ville et les villages autour d'une programmation annuelle ;

> Soutenir les comités des fêtes existants et encourager la création de nouveaux comités et les

fédérer avec les autres associations folkloriques au sein d'un conseil du folklore verviétois ;

> Etablir une charte du respect des nuisances sonores pour les riverains avec les organisateurs d'événements dans le centre-ville ;

> Maintenir les grands événements récurrents ;

> Animer le centre-ville pendant la période des travaux en concertation avec les commerçants et les développeurs du centre commercial ;

> Soutenir les comités de jumelage et les échanges avec les villes étrangères et encourager les comités qui veulent redémarrer ;

> Centraliser les demandes de prêt de matériel au sein du service des événements en sollicitant l'avis des services concernés.

> Par la culture, l'art, l'histoire & le patrimoine

Sur les plans culturel, artistique et patrimonial (mobilier et immobilier), Verviers possède des richesses et des atouts extraordinaires. Toutefois, ces richesses et ces atouts sont insuffisamment connus et exploités.

Verviers peut se prévaloir de nombreuses initiatives et d'un vivier de citoyens compétents et impliqués. Toutefois, le rayonnement que mériteraient ces initiatives et ces implications n'est pas ,toujours atteint.

De nouvelles formes d'accès à la culture apparaissent et de nouvelles formes artistiques émergent.

Toutefois, ces évolutions sont souvent perçues tardivement. Verviers bénéficie d'une situation géographique favorable, au cœur de l'Eurégio. Toutefois, elle peine à en tirer profit sur le plan touristique.

Nous considérons que :

> Le secteur culturel (au sens large) est devenu important économiquement (création d'emplois & attractivité économique) et socialement (rôle essentiel dans la lutte contre les « barrières invisibles » de notre société). Dans une ville aux multiples facettes telle que Verviers, nous entendons affirmer notre conviction que la culture constitue un atout précieux ;

> En ces matières, le rôle des autorités politiques est celui d'ensemblier. Dès lors, notre action doit tendre à favoriser les efforts de structuration globale du secteur culturel (au sens large). A cet égard, la réunion, sur la tête d'un seul et même échevin, des matières culturelle et touristique permettra une meilleure intégration des thématiques.

De manière générale, Verviers – chef-lieu d'arrondissement – doit, à l'horizon 2030, (re)devenir **le centre de gravité** du réseau culturel régional, **une ville de référence** en Wallonie en matière de culture (au sens large) et – sous l'angle touristique – avoir été placée sur la carte des destinations d'un weekend.

Pour ce faire, le début de la mandature sera mis à profit pour mener, avec l'ensemble des acteurs culturels, une large réflexion relative à la manière de mieux structurer l'action de terrain et de structurer **un document d'orientation culturelle**.

Il s'agira de dresser un état des lieux sur lequel s'appuyer, d'identifier les priorités qui permettront d'affirmer lisiblement notre politique culturelle, d'identifier la manière dont notre politique culturelle peut irriguer toutes les politiques publiques, d'identifier la manière dont la ville peut favoriser l'émergence d'un « réseau de coopération » entre tous les acteurs culturels permettant à chacun de bénéficier d'une nouvelle dynamique et d'une plus forte visibilité et d'identifier l'utilisation la plus efficiente et objective de l'argent public dans son rôle de soutien aux acteurs culturels.

Ensuite, il s'agira de donner à Verviers les moyens d'assumer son rôle de centre de gravité du réseau culturel régional.

Pour ce faire, la majorité entend évidemment s'appuyer sur son outil le plus emblématique, **le Grand Théâtre**.

Les efforts entrepris par les majorités précédentes seront poursuivis.

Avec l'ouverture d'une salle dès le mois de février 2019, l'objectif de faire revivre le Grand-Théâtre sans attendre la fin des travaux sera d'ores et déjà atteint.

Il s'agira, pour la majorité :

>De porter le dossier de rénovation au-delà du stade de l'avant-projet ;

> D'arrêter le cadre culturel général dans lequel le Grand-Théâtre rénové sera appelé à s'intégrer.

A cet égard, nous sommes convaincus que, pour être une réussite (sous les angles du projet culturel, de la dynamisation de la Ville et de la viabilité financière), l'outil devra attirer au-delà des frontières communales. Son intégration dans le cadre existant et ses règles de fonctionnement devront donc être réfléchies sur cette base (notamment la manière de mettre en place une structure opérationnelle de haut niveau). Enfin, l'outil devra être mis à disposition d'acteurs du monde culturel Verviétois mais aussi extérieurs.

Pour ce qui concerne **les musées** ainsi que les **autres structures d'accueil proches** (C.T.L.M., Maison de d'Eau, Solvent, Espace Duesberg, Maison du Tourisme, etc.), nous souhaitons apporter réponse à un paradoxe : Verviers dispose d'atouts qui pourraient lui permettre de se prévaloir d'une attractivité forte. Pourtant, elle peine à attirer.

Cela passe :

A. Par la mise en place d'une réflexion destinée à déterminer la manière dont devra être **structurée** – à l'horizon 2030 et dans un cadre budgétaire compliqué – l'offre muséale et touristique. Cette réflexion intégrera les musées actuels, les autres lieux d'attrait de la Ville (le Solvent, le C.T.L.M., la Maison de l'eau, Espace Duesberg, etc.), et les projets en cours (notamment le projet muséal à l'Hôtel de Biolley).

En ce qui concerne le projet muséal à l'Hôtel de Biolley, la majorité entend confirmer ses options, à savoir que le projet :

- devienne le point central de l'offre muséale et touristique de Verviers ;

- soit réfléchi à l'échelle plus large que l'échelle communale et se positionne clairement dans l'ère de la modernité (comme cela a été fait pour le projet du Grand-Théâtre).

B. Par des actions plus ponctuelles :

- mettre en place **une stratégie commune** aux divers outils (pack unique d'accès, communication globalisée, présence accrue sur les réseaux sociaux, intégration dans l'application future développée par la ville, etc.) ;

- mettre en évidence des **atouts existants** (cadastre des endroits publics et privés utilisables au plan culturel à l'attention des organisateurs d'évènements, mise envaleur en dehors des musées d'œuvres non habituellement exposées à l'attention d'un public autre, mise en évidence et soutien des initiatives et acteurs locaux, mobilité simplifiée pour les nouveaux visiteurs (plan clair, pictogrammes directionnels, lien avec le « Projet Vesdre », etc.), actualisation des circuits touristiques existants et développement de nouveaux, maitrise des langues étrangères, mise en place de partenariats avec VEDIA, etc.

- développer des **activités nouvelles et d'outils innovants** destinés à attirer des visiteurs dans les outils culturels et touristiques existants (« expériences nouvelles », Passculture, formules « All-In », échanges entre cultures différentes, intégration des offres culturelles et touristiques dans l'application nouvelle à créer [cf. Smart Cities], ouverture au public de lieux « insolites » au public, publics ou privés, etc.) ;

- développer des **partenariats** avec des acteurs publics et privés, locaux et extérieurs.

En matière de **patrimoine mobilier et immobilier public**, Verviers possède, notamment au sein de ses musées, des trésors mobiliers. Leur classement au patrimoine permettrait à la fois de bénéficier de subsides et d'attirer des touristes potentiels.

Nous souhaitons :

> dresser un inventaire des biens culturels mobiliers présentant un intérêt remarquable et susceptibles d'un classement (décret du 11/07/2002)

> établir, avec un panel de spécialistes, une priorisation et introduire les demandes ad hoc.

En ces matières, le Collège entend s'appuyer sur des institutions telles que le Comité scientifique d'Histoire de Verviers pour identifier les actions qui pourraient être mise en œuvre.

Pour compléter son offre culturelle, nous entendons **aider le C.C.V.** à mener à bien les objectifs qu'il s'est fixés dans son contrat-programme et qui traduisent un projet culturel ambitieux devant permettre à Verviers de rayonner au niveau de l'arrondissement.

La **bibliothèque** bénéficiera également d'une profonde évolution.

Tout d'abord, il s'agira d'assumer les décisions politiques antérieures, à savoir :

> l'intégration de la médiathèque aux activités de la bibliothèque ;

> le déménagement de la bibliothèque.

Ensuite, une réflexion sera menée – avec les différents interlocuteurs – la manière dont la bibliothèque devra s'adapter aux évolutions sociétales.

Enfin, le déménagement de la bibliothèque devra être l'occasion de réfléchir à la manière d'inscrire l'outil dans la dynamique globale de développement de l'attractivité du centre-ville.

Le Collège mènera à bien la décision de **déménager la Maison du Tourisme** et de la relocaliser au centre-ville.

De plus, nous entendons favoriser la mise en place de deux quartiers à vocation culturelle et patrimoniale qui permettront de valoriser les atouts fabuleux de notre Ville :

1. Développement d'un **véritable quartier de culture, d'art et d'histoire, dans la « Vieille Ville »**, autour de l'église Saint-Remacle.

Cette ambition se traduira dans la politique urbanistique (actuellement organisée sur cette zone par le Règlement partiel d'urbanisme « Vieille Ville ») et par des décisions favorisant l'installation d'activités en relation avec la culture et l'art.

Nous souhaitons également veiller à la liaison du quartier au « projet Vesdre » (Vesdrienne « déployée » afin de favoriser l'accès du public cible depuis la Vesdre, en site propre et sécurisé.

2. Mesures de protection Classement à l'UNESCO du quartier des Boulevards

Dans le dernier quart du 19ème siècle, âge d'or de la Ville et de son industrie textile, Verviers a connu un développement urbanistique exceptionnel avec la création de nouveaux quartiers au sud de la cité. Le quartier de l'Immobilière (1871) et le quartier des Boulevards (1878) d'une grande richesse patrimoniale ont conservé jusqu'à aujourd'hui une assez grande homogénéité qu'il convient de préserver et de faire connaître et reconnaître notamment par le classement de ces quartiers au sein du patrimoine de l'UNESCO.

Enfin, en matière d'archives, le Collège mènera à bien deux grands défis :

> Le déménagement des archives dans leurs nouveaux locaux ;

> la mise en place d'une politique de scannage des archives (notamment celles de l'urbanisme), dans le cadre d'une démarche de type « Smart City ».

e. Une Ville qui investit dans ses infrastructures publiques

Nous poursuivrons les investissements nécessaires à l'amélioration de notre réseau de voiries. Nous orienterons ces investissements de manière à ce qu'ils répondent, au cas par cas, à la fonction de l'espace public, tantôt voirie de transit, tantôt voirie résidentielle. Nous tâcherons, à chaque fois que ce sera possible, à intégrer structurellement l'usage de modes doux et la protection des usagers « faibles ».

Nous poursuivrons également l'amélioration qualitative de nos bâtiments scolaires afin d'offrir aux équipes éducatives des conditions de travail propices à un accueil optimal des élèves et, le cas échéant, de leurs parents. Dans le même esprit, nous mettrons en place les dispositifs nécessaires à la sécurisation des abords des écoles mais aussi des plaines et aires de jeux.

Nous intensifierons ensuite le fleurissement des espaces publics tant en centre-ville que dans les villages et équiperons autant que possible ces espaces publics de modules de jeux pour les enfants qui, malheureusement, ne peuvent pas tous profiter d'un jardin chez eux.22

Enfin, considérant que les cimetières sont des lieux symboliques d'une extrême importance, nous y développerons une politique proactive en matière d'entretien. Nous tâcherons également d'en valoriser le patrimoine très riche qui y existe afin de faire de ces cimetières des lieux de recueillement paisibles mais aussi des lieux où la mémoire collective des VERVIÉTOIS peut se nourrir.

f. Une Ville où tout le monde trouve sa place

L'inclusion de tous au sein de la collectivité verviétoise sera l'un des leitmotivs de la majorité.

Nous serons particulièrement attentifs à favoriser l'émergence d'une **identité positive commune** à tous les Verviétois, quelles que soit leurs origines, leur couleur de peau, leurs convictions personnelles, etc. Nous ferons de l'**Egalité une valeur cardinale** de nos politiques. A cet égard, le travail sur la construction d'un imaginaire collectif, fondateur d'une citoyenneté partagée sera prioritaire. La possibilité sera étudiée de mettre en place des **outils de mesure de la discrimination** pour en faire un monitoring constant mais surtout lutter contre elle efficacement. Nous travaillerons en lien avec le CRVI, UNIA et le secteur

associatif et nous inspirerons de solutions mises en place par la Ville de Gand par exemple.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que notre administration soit encore plus respectueuse de la diversité et de l'égalité des chances :

> Par l'élaboration d'une politique de diversité et mise en place d'un plan d'action de diversité et de lutte contre les discriminations dans la gestion du personnel ;

> Par la mise en œuvre ou renforcement des moyens opérationnels pour promouvoir l'égalité des chances et la diversité au sein des différents services communaux ;

> En veillant à la mixité des jurys pour une administration communale respectueuse de la diversité et de l'égalité des chances ;

> En favorisant une meilleure représentativité de la population verviétoise au sein des différents conseils consultatifs à l'occasion du renouvellement de leur constitution

> Par la formation du personnel des services communaux et du CPAS sur la diversité et les besoins spécifiques de certains groupes de la population. Ce qui permettra aux agents de s'adapter et de mieux gérer les situations en présence.

En outre, nous amplifierons le processus de sensibilisation engagé autour **des fresques « Dire Nous »** pour continuer à donner du sens, au cœur de l'espace public, aux valeurs d'Egalité, de Solidarité et de Liberté que nous voulons défendre.

Nous continuerons à investir dans le **Festival Libertad** en préservant, voire en renforçant, les dimensions fondatrices (promotion du débat, lutte contre le racisme et pour une société inclusive et fraternelle, collaboration avec le secteur associatif, etc.).

Nous ferons de Verviers une Ville encore plus accueillante par **l'organisation d'une journée d'accueil à destination des nouveaux habitants : « Bienvenue dans notre commune ! »** Cet accueil devra être à la fois solennel, informatif et festif et s'organisera en partenariat avec le secteur associatif.

Nous renforcerons, par le biais du Plan de Cohésion, l**a cohésion sociale au cœur des quartiers :**

> Installer une école de devoir au sein d'une maison de repos ;

> Renforcer l'aide au permis théorique ;

> Soutien individualisé aux habitants pour acquérir les bonnes habitudes en matière énergétique ;

> Favoriser au sein des Maisons de jeunes la création de services d'échanges locaux.

Nous nous impliquerons pour la mise en œuvre des principes repris dans la Convention d'Istanbul, aux côtés des autres niveaux de pouvoir, et veillerons à accorder les **mêmes droits à toutes les femmes**, sans discrimination de race, de langue, de religion, d'état de santé, d'orientation sexuelle et de statut –migrantes ou refugiées :

> **La commune proposera des campagnes de sensibilisation** notamment en matière de violences faites aux femmes et jouera ainsi pleinement son rôle de prévention ;

> **Mise en place d'une formation spécifique à la loi sexisme de 2014** pour le personnel policier en charge de l'aide aux victimes ?

> **Formation du personnel** du monde de la petite enfance à l'éducation non sexiste, aux stéréotypes de genre et au racisme.

Le **bien être des seniors** est une préoccupation importante pour la commune.

Nous serons particulièrement attentifs à prendre en compte les recommandations du conseil consultatif communal des aînés. Par notre politique communale, nous veillerons à mener des actions visant à briser la solitude des seniors et leur isolement. Nous intensifierons la mise en place d'activités physiques et intellectuelles et continuerons d'assurer un service de transport adapté de qualité. Nous continuerons à rendre l'espace public plus sûr et plus convivial. Nous lutterons contre la fracture numérique et dispenserons aux seniors des cours d'utilisation des nouvelles technologies.

Nous ferons de Verviers une ville « **accessible** » grâce à différentes mesures.

Nous construirons une nouvelle Maison de l'Egalité des Chances et des Associations, accessible aux PMR.

L'information et la communication à la population doivent être adaptées et accessibles au plus grand nombre. Il faudrait développer le « facile à lire et à comprendre ». Un réseau de personne relais sera constitué pour diffuser le contenu auprès du plus grand nombre de personnes en situation de handicap (malvoyant, sourd et malentendant, déficient intellectuel, illettré...) ;

Nous favoriserons **une meilleure accessibilité des restaurants, hôtels, magasins et services pour tous** en :

> Informant et sensibilisant des commerçants sur ces questions, ainsi qu'en leur offrant des instruments afin qu'ils puissent améliorer l'accessibilité (sessions de formations) ;

> Lors des projets de travaux de transformations, prévoyant des subsides en vue d'accroître l'accessibilité ;

> Veillant à la mise en accessibilité du patrimoine communal existant (écoles, bâtiments publics, musées, salles communales...) ;

> Etablissant une collaboration entre les échevins des Affaires économiques et de l'égalité des chances en vue de prendre des initiatives en matière d'accessibilité ;

> Stimulant le secteur de l'Horeca et du tourisme à se soumettre à un audit d'accessibilité ;

> Contrôlant et approuvant les permis de construire ou de rénovation à la lumière des conditions minimales d'accessibilité fixées ;

> Liant l'octroi du permis d'exploitation (Horeca et hôtellerie) à une politique d'accessibilité et prévoir un retrait du permis lorsque les prescrits de la loi ne sont pas respectés ;

> Soutenant et renforçant les campagnes de sensibilisation de la population et des professionnels pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur milieu de vie (école, travail, famille) ;

> Ajoutant une rubrique obligatoire aux dossiers collège relatifs aux travaux de voirie/espace public/infrastructures ;

> Intégrant au règlement communal certaines obligations relatives à l'accessibilité et la mobilité pour tous (toilettes, échafaudages, chantiers) ;

> Etablissant un partenariat structuré avec la cellule Access e de Liège ;

> Etablissant un plan sur la durée de la mandature pour adapter les passages pour piétons (bordures abaissées, dalles podotactiles) ;

> Formant le personnel de l'Accueil de l'administration communale à la langue des signes ;

> Engageant la Ville à poursuivre sa politique d'inclusion des personnes en situation de handicap à l'occasion des différents scrutins électoraux.

Verviers sera active en matière de **santé** en :

> Mettant en place une Maison des assuétudes en collaboration avec l'Asbl « RASSAEF» ;

> Favorisant les projets vélos au sein de la Ville ;

> Lançant un projet de menu diététique en lien avec l'Horeca.

Et enfin, Notre Ville fera la part belle aux plus jeunes d'entre-nous en :

> Soutenant les milieux d'accueil existants et à venir, tel qu'ils sont organisés à présent ;

> Créant des lieux de rencontre et d'échange entre milieux d'accueil ;

> Maintenant un portail d'information sur les milieux d'accueil existants ;

> Organisant des activités à l'intention des enfants. Ces activités se déclineraient par tranche d'âge; des activités telles que des clubs de lecture, initiation aux technologies numériques ; des activités sportives en opposant les genres (foot pour les filles ; danse pour les garçons...) ;

> Créant des espaces de jeux et modules de jeux pour enfants dans les quartiers verviétois qui n'en possèdent pas (Hodimont, Centre...) ;

> Favorisant l'accueil de la petite enfance dans les différents services de l'administration. Tous les bâtiments communaux doivent être dotés de tables à langer, de modules de jeux dans leurs salles d'attentes… ;

> Facilitant la démarche de déclaration de naissance des nouveaux nés par les parents, détacher un employé communal au CHR East Belgium deux jours par semaine en initiant un partenariat avec l'hôpital et la Ville.

g. Une Ville émancipatrice grâce à l'enseignement, le sport et la jeunesse

L'enseignement communal se doit d'être de qualité. Directions et enseignants assurent un accueil efficace des élèves. Chaque enfant doit pouvoir se sentir bien, quelles que soit ses difficultés et/ou ses différences. Les équipes éducatives favoriseront l'intégration des enfants présentant des troubles d'apprentissage, des différences ou en situation de handicap.

L'enseignement doit participer au développement, chez nos jeunes, du sentiment d'appartenance à la communauté verviétoise, quelles que soient les origines ou les convictions philosophiques de chacun. Pour atteindre cet objectif, les programmes communaux seront revus, en concertation avec les enseignants, au sein d'une commission pédagogique à créer.

De même, nos écoles communales participeront, sous une forme à définir au cas par cas, aux manifestations patriotiques et commémoratives. Enfin, le prosélytisme sera activement combattu au sein de nos écoles qu'il soit le fait d'enseignants, de parents ou d'élèves.

Afin de soutenir les membres du personnel enseignant, la formation continuée sera encouragée, notamment dans le domaine des nouvelles technologies de la communication. La mise en place d'un tutorat, par des enseignants expérimentés, doit permettre aux intérimaires et aux enseignants en début de carrière d'aborder le métier avec sérénité.

Dans les implantations en discrimination positive, les budgets disponibles seront prioritairement orientés vers l'engagement d'éducateurs ou de logopèdes qui seconderont les enseignants ou assureront des activités pédagogiques en cas d'absence du titulaire.

Dans toutes les écoles, l'apprentissage des langues sera soutenu. L'enseignement de l'apprentissage précoce d'une seconde langue sera valorisé et l'enseignement en immersion pourra être activé.

Ces dernières années, les bâtiments scolaires ont bénéficié d'importants investissements en vue de leur rénovation et de leur sécurisation. Ces investissements seront poursuivis, avec une attention accrue pour la sécurité et l'hygiène.

Les temps d'accueil extra-scolaire et le temps de midi doivent également retenir notre attention. Afin de valoriser au mieux ces moments de la journée, l'engagement d'éducateurs, déjà initié, sera intensifié.

L'accès à la garderie de midi deviendra gratuit et une formation du personnel d'accueil sera assurée.

A terme, un service de repas chauds sera proposé, avec une réflexion pédagogique sur l'éducation à la santé.

Les établissements scolaires qui ne sont pas organisés par la Ville feront également l'objet d'une

attention importante. La Ville s'assurera, notamment, que les directions soient informées des dispositifs communaux existants en faveur des jeunes. Par ailleurs, tout en respectant l'autonomie de chacun, les collaborations inter-réseaux seront encouragées.

On sait, en outre, que l'accessibilité à l'enseignement supérieur reste difficile et coûteuse pour de nombreuses familles. Verviers abrite une importante proportion de jeunes, en âge d'entreprendre des études au-delà du secondaire. Des contacts seront pris afin de favoriser l'installation de nouvelles offres de formation dans l'enseignement supérieur de type court au sein des Hautes-Ecoles de la Ville.

Accueillir une population estudiantine est un atout qu'il ne faut pas négliger. Des démarches identiques auront lieu vers l'enseignement de promotion sociale et les universités afin d'améliorer l'offre de formations en horaire décalé pour les Verviétois en reconversion professionnelle.

Enfin, notre enseignement artistique est reconnu pour être de très grande qualité. L'extension des bâtiments de ces deux pôles artistiques sera entamée, afin de garantir la pérennité des deux institutions. Les opportunités que nous offrirons, les contrats d'objectifs à conclure dans tous les établissements scolaires de plein exercice seront autant d'occasions de sensibiliser la jeunesse verviétoise à la pratique des arts.

Afin de poursuivre au mieux ces objectifs, nous proposons :

> De veiller à la formation continuée du corps enseignant, notamment quant aux méthodes et à l'utilisation des outils pédagogiques modernes ;

> D'accompagner les enseignants à travers l'organisation de groupes de travail basés sur différentes thématiques ;

> De développer un programme spécifique pour faciliter l'entrée dans le métier des nouveaux enseignants ;

> D'organiser un tutorat pour soutenir les intérimaires, lors du remplacement du titulaire ;

> De développer et de promouvoir le centre verviétois de documents pédagogiques ;

> D'empêcher le prosélytisme au sein des écoles publiques.

> L'entrée de toutes nos écoles dans les plans de pilotage, piliers du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Un plan de pilotage sera élaboré au sein même de chaque école, avec l'implication de l'équipe éducative.

Notre ambition est de faire des écoles communales un service public de qualité.

Pour ce faire, notre but sera de :

> Poursuivre le plan de rénovation des écoles, notamment au niveau de la performance énergétique et des infrastructures sportives ;

> Aménager de nouveaux locaux pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves ; en priorisant les écoles du Centre et de Hodimont ;

> Assurer un bien-être et une qualité de vie à l'école grâce, notamment à l'entrée de nos écoles dans les plans de Pilotage.

> Renforcer l'apprentissage du français ;

> Développer une offre de qualité d'apprentissage des langues en développant des méthodes d'immersion dès la fin de l'enseignement maternel ;

> Veiller à ce que chaque école communale dispose d'outils pédagogiques modernes, notamment en équipement informatique (tableaux interactifs, salle d'informatique, etc.) tout en formant les enseignants à ces nouvelles technologies ;

> Favoriser le dialogue inter convictionnel et le développement de l'esprit critique des enfants par l'organisation de rencontres et d'échanges ;

> Mettre en place un dispositif contre le harcèlement scolaire : accompagnement des équipes éducatives, création d'espaces de parole, réorganisation des cours de récréation et médiation par les élèves dès la 1re année primaire ;

> Susciter l'ouverture sur le monde et les initiatives inter-réseaux scolaires et intergénérationnelles à travers des activités éducatives, ludiques ou encore sportives ;

> Continuer à cultiver le devoir de mémoire des élèves, à l'égard de périodes importantes de notre histoire comme les deux guerres mondiales, à travers des recherches historiques ludiques auxquelles participent les enfants en collaboration avec nos musées et bibliothèques ;

> Réinscrire dans nos programmes communaux l'enseignement de notre histoire locale afin de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la communauté verviétoise ;

> Conscientiser et sensibiliser les élèves des écoles verviétoises aux problématiques environnementales universelles et appliquées à leur cadre de vie ;

> Favoriser l'intégration et l'accès des enfants présentant une différence ou un handicap au sein des écoles communales, et ce, aussi bien à travers les méthodes d'apprentissage, qu'à travers l'accessibilité des infrastructures ;

> Tendre vers une diminution du coût des garderies, voire la gratuité des garderies du temps de midi ;

> Renforcer les projets d'apprentissage précoce de l'anglais, du néerlandais et de l'allemand ;

> Encourager les écoles à proposer des projets identifiables comme l'école sportive à Ensival, l'école culturelle à Stembert, l'école numérique aux Hougnes.

> Valoriser et soutenir l'apprentissage précoce d'une deuxième langue dans les écoles de Petit-Rechain, des Boulevards et des Linaigrettes ;

> Etoffer la présence d'éducateurs dans les équipes pédagogiques que nous avons initiées ;

> Mener des projets pilotes de repas gratuits pour les élèves de maternelles ;

> Renforcer la présence des Conseils de participation au sein de chaque école ;

> Assurer un partenariat entre une école des devoirs et chaque école communale ;

> Accorder une attention particulière à l'enseignement spécialisé de l'Ecole Maurice Heuse ;

> Accroître l'offre d'Enseignement supérieur de la Province et la Haute Ecole Charlemagne sur Verviers, notamment en renforçant le Campus Verviers ;

> Renforcer le partenariat avec l'Université de Liège pour permettre la projection de cours à distance au Campus Verviers ;

> Nous nous efforcerons également, étant convaincus du bénéfice de la culture comme moyen d'ouverture d'esprit de nos futurs adultes et comme un outil d'intégration sociale certain, d'assurer une passerelle entre notre secteur de l'enseignement et celui de la culture au sens large ;

> Nous veillerons au développement de l'éducation artistique du Conservatoire et de l'Académie des Beaux-Arts ;

> Nous serons soucieux du bien-être et de l'assurance d'un climat de travail sûr et serein pour nos élèves et enseignants ; et dans cette perspective, nous poursuivrons la politique de sécurisation de nos différents établissements scolaires et de leurs abords.

La **politique sportive** fera également l'objet d'une attention particulière.

Nous concevrons la politique sportive non seulement comme un outil de promotion de la santé mais aussi comme un élément majeur de cohésion sociale, d'inclusion et d'égalité. **L'accès du plus grand nombre à la pratique d'un sport**, constituera dès lors pour nous une priorité. A cet égard, nous mettrons en place des chèques-sport permettant la réduction partielle de la charge de l'inscription dans un club sur les familles. Cette politique pourrait par ailleurs provoquer un effet vertueux sur le taux de paiement des cotisations dans les clubs, clubs pour lesquels le faible niveau de celui a parfois des conséquences financières très négatives.

Nous serons également attentifs à ce que la pratique du sport puisse également s'envisager en dehors des structures associatives et donc de façon gratuite et libre. Nous solliciterons dès lors des subventions auprès de la Région Wallonne afin de poursuivre le développement de nouvelles Petites Infrastructures de Quartier (PISQ). A chaque fois que ce sera possible, nous équiperons également les espaces publics (squares, parcs publics, promenade des Récollets, etc.) de dispositifs légers permettant aux jeunes et aux moins jeunes de faire de l'exercice facilement.

La pratique optimale du sport à Verviers passera également par **l'amélioration qualitative des infrastructures existantes et la création de nouvelles**. Il est évident que le projet de nouvelle cafétaria/vestiaires au Panorama sera prioritaire compte tenu de l'état actuel du site et de son niveau élevé d'utilisation. Nous aurons également à réaliser la rénovation la piscine de Verviers dans le cadre des subsides octroyés par le Plan Piscine. Il conviendra également de revoir, sur des bases renouvelées, la création d'un hall sportif répondant aux besoins des clubs verviétois dans leur diversité. Il sera probablement nécessaire d'en revoir la conception sur un site différent que celui initialement envisagé. Nous porterons, à travers Synergis, l'aménagement de nouveaux terrains de football sur le site du FC Rechain sur base d'un dossier de subvention déposé auprès de la Région Wallonne. Parailleurs, au départ de la Ville ou dans le cadre d'un partenariat public-privé, nous soutiendrons lapratique des sports urbains en développant par exemple un skate-park. Enfin, nous nous montrerons ouverts à l'égard des tous les sports émergents et de l'e-sports et investirons dans des événements sportifs alimentant la dynamique sportive verviétoise et assurant le rayonnement et la réputation de la ville.

Nous continuerons également à soutenir les clubs par une politique de subvention transparente et équilibrée, en accordant une attention particulière à ceux qui investissent dans la formation qualitative des jeunes. Un soutien particulier sera envisagé pour les aspirants sportifs de haut niveau.

Enfin, Verviers entend **miser sur la jeunesse, notre capital avenir**.

Pour ce faire, nos objectifs seront les suivants :

> Poursuivre le développement et la valorisation médiatique du Conseil communal des enfants et des adolescents. Celui-ci aurait des interactions aux impacts réels sur le Conseil communal ;

> Veiller à mettre à disposition, en concertation avec ce Conseil et les jeunes de chaque quartier, des petites infrastructures où ils pourront se rassembler ;

> Renforcer le soutien aux mouvements de jeunesse et aux maisons de jeunes à Verviers, dans le respect des principes de la charte associative, et instaurer un dialogue plus régulier avec eux ;

> Poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention autour des problèmes que connaissent les jeunes en créant une réelle « interface jeunesse », en partenariat avec le CPAS, les Maisons de Jeunes, le centre Infor Jeunes, le SAJ et les CPMS (sensibilisation à la sécurité routière et aux problèmes d'alcool et de drogue) ;

> Mettre en place un dispositif spécifique contre le harcèlement des jeunes ;

> Encourager l'opération de solidarité des jeunes pour récolter des vivres qui seront distribués aux plus démunis et sensibilisation des écoles à cette problématique ;

> Créer une salle d'étude pour les étudiants en blocus au sein de la nouvelle bibliothèque de Verviers en assurant des heures d'ouverture tardives pour les étudiants pendant les périodes de bloc ;

> Créer une salle de spectacle d'une capacité de 1.000 personnes en centre-ville pour pouvoir attirer des concerts et événements de grande envergure ;

> Assurer la création d'au moins une salle polyvalente dans chaque quartier de la ville pour dynamiser la vie associative et accueillir les mouvements de jeunesse ; rénover les salles actuelles de la Ville ;

> Concrétiser un skate-park dans le centre de la Ville ;

> Créer des espaces de rencontres dans le centre et dans les quartiers comme des espaces libres.

h. Une Ville prospère et créatrice d'emploi

Verviers a vécu des heures difficiles d'un point de vue économique, le déclin industriel a été suivi par l'ensemble des autres secteurs et aujourd'hui les ratios en termes de chômage ou d'occupation de cellules commerciales sont préoccupants. Notre majorité ne peut se résoudre à voir cela avec fatalité, au contraire nous devons nous servir de nos atouts pour inverser la tendance et les statistiques. Avec l'aide et l'enthousiasme de nombreux verviétois, les projets ne manquent pas et nous pouvons également miser sur une jeunesse à l'envie débordante.

Verviers entend soutenir le **commerce**. Pour ce faire,

> Nous travaillerons à une meilleure **intégration commerciale**. Nous le voyons, certains pôles commerciaux fonctionnent extrêmement bien et d'autres moins. Il faut favoriser l'interaction entre ces pôles et réfléchir à leurs complémentarités. Cette réalité sera encore plus forte avec l'arrivée du centre-commercial qui doit être un outil complémentaire et non concurrent au tissu commercial existant. La majorité sera attentive au positionnement physique du centre et des ses ouvertures vers l'extérieur ainsi qu'à l'animation autour de ce nouveau pôle commercial ;

> Nous ferons en sorte que le **centre commercial soit une réelle plus-value** pour la ville. Ce début de mandature, notre majorité multipliera les contacts avec les promoteurs du centrecommercial afin que celui-ci offre une réelle plus-value à notre ville. Cela passe d'abord par son intégration à la ville mais aussi et surtout pas la qualité des enseignes présentes. Durant le chantier, nous serons en contact permanent avec l'ensemble des acteurs afin de minimiser les difficultés. Nous aurons également une attitude proactive durant le chantier avec des animations ponctuelles et des actions en centre-ville. La ville sera en chantier mais ne doit pas hiberner pour autant ;

> Nous développerons une **vie commerciale structurée et intelligente**. Notre majorité aura à cœur d'épauler les associations de commerçants et l'ensemble des structures comme Verviers Ambitions afin de créer une vie commerciale la plus forte possible. Aujourd'hui, il y a trop souvent des initiatives isolées ou peu suivies. Nous devons anticiper l'arrivée du centrecommercial et réfléchir à la structuration et au mode de fonctionnement de la vie de nos commerces. Nous accompagnerons les commerçants dans leurs choix et mettrons des moyens à leur disposition ;

> Nous proposerons un **soutien notamment financier** aux commerçants durant les travaux. Mise en place sous l'ancienne majorité, l'aide financière aux commerces victimes de travaux sera poursuivie. De plus nous mènerons des campagnes de communication et d'animation à la fin des chantiers pour les rues concernées. Nous travaillerons également en collaboration avec

le service mobilité pour assurer un accès le plus facile possible pour les commerces impactés ;

> Nous ferons des **cellules vides un atout**. Paradoxalement, les cellules vides de Verviers constituent des atouts ou des opportunités pour l'installation de nouveaux commerces. La politique Créashop sera maintenue mais nous voulons le faire dans un esprit plus proactif en initiant nous-mêmes les réflexions sur les besoins commerciaux de Verviers. Nous travaillerons également avec les différents propriétaires pour réaliser un catalogue dynamique des différentes cellules vides. Nous mettrons également en place des initiatives de mise en valeur via des actions ponctuelles ou des magasins éphémères ;

> Nous **développerons une plateforme fidélité**. La Ville soutiendra l'initiative de l'UCV consistant à la création d'une plateforme fidélité pour les clients de notre Ville. L'objectif est de créer une véritable interaction entre les différents commerces et les clients, un gestionnaire de projet a déjà été identifié et sélectionné par l'UCV ;

> Nous travaillerons à **intégrer le commerce verviétois dans le monde digital** au travers de différentes initiatives. Le digital est de plus en plus présent dans nos vies et l'activité économique ainsi que commerciale doit intégrer cette nouvelle donnée. Nous sensibiliserons et aiderons les commerçants à l'utilisation des réseaux sociaux dans une campagne de publicité ;

> Nous procéderons au placement **d'écrans LED au service des commerces et de la promotion de Verviers**. Nous avons l'ambition de doter Verviers d'écran LED à différents endroits30 stratégiques de la Ville afin d'assurer une promotion commerciale, **culturelle** et touristique de notre commune. En collaboration avec une régie publicitaire professionnelle, nous définirons des campagnes ciblées de promotion selon les orientations que nous déciderons ;

> Nous proposerons des **incitants à la consommation en centre-ville**. Nous continuerons et renforcerons les mécanismes incitant à la consommation dans les commerces du centre-ville via la « Vervibox » ou les chèques commerces. Nous étudierons la possibilité de privatiser la commercialisation de ceux-ci afin d'améliorer les ventes et le taux de pénétration au sein des entreprises locales ;

> **Nous soutiendrons l'HORECA et développement de circuit court**. Notre commune à la chance de connaître un nombre important de restaurateurs de qualité mais comme beaucoup de secteurs, nous devons constater un recul dans ce domaine également. Nous proposons en collaboration avec le milieu, la mise en place d'un « plan HORECA » afin de soutenir au mieux ce secteur. Via Verviers-Ambitions, nous plaidons également pour la mise en place d'une association des HORECA de la Ville de Verviers. Les circuits courts et la mise en relation des producteurs avec les restaurateurs verviétois seront également une priorité.

L'un des outils les plus importants de notre commerce local, c'est évidemment le **marché de Verviers**. Nous avons identifié différentes mesures qui permettront de le faire évoluer positivement :

> Suite aux différents chantiers de notre commune, notre marché va connaitre quelques déménagements (travaux rue du tribunal et travaux place du marché notamment). En collaboration avec les exploitants, nous initions plusieurs consultations dans le cadre du déménagement puis de la réinstallation définitive à l'horizon 2021-2022 ;

> Afin de faire face aux déménagements et à un certain déclin du marché, nous lancerons une **campagne de communication** et des animations pour dynamiser celui-ci ;

> Comme déjà évoqué, le numérique devient un outil de développement économique intéressant. Notre marché hebdomadaire ne fait pas exception à la règle et nous devons l'intégrer dans ce nouveau mode de fonctionnement pour devenir un **marché 2.0** ;

> Nous préserverons et développerons le **marché nocturne à Heusy**. Le marché des artisans est une réussite et nous devons donner les moyens de le maintenir. On étudiera également la possibilité d'exporter celui-ci vers d'autres entités verviétoises ;

> Nous proposerons **une aide aux commerçants ambulants** voulant s'installer à Verviers. La nouvelle manière de consommer amène de nouveaux commerces dont notamment le développement d'ambulants. Nous devons répondre aux différentes demandes dans le respect des commerces déjà existants.

Le **redéploiement économique** de notre Ville sera également une priorité et se fera grâce aux **indépendants et aux PME**.

Il conviendra de :

> **Susciter l'envie d'entreprendre notamment chez les jeunes**. L'envie d'entreprendre n'est pas assez présente notamment dans nos programmes scolaires. Il faut susciter chez les jeunes l'envie d'ouvrir un commerce, de lancer une entreprise et de prendre son destin en main. Via des opérateurs déjà existants, nous allons mettre des campagnes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et aux possibles aides pour se lancer ;

> **Lutter contre le dumping social**. La structuration du marché de l'emploi au niveau européen favorise la concurrence inéquitable entre travailleurs ne jouissant pas de mêmes droits. Des mesures ont été prises tant au niveau européen que national pour atténuer un peu les effets destructeurs de cette concurrence. Pilotant de nombreux marchés publics, les Villes et Communes ont une responsabilité importante en matière de défense de l'emploi local. Le Collège mettra donc tous les moyens légaux en œuvre pour lutter contre toute les forme de dumping nuisible à l'emploi local. Il sera par exemple particulièrement attentif à réserver l'accès aux marchés publics qu'il lancera aux entreprises respectant les dispositions légales belges en matière de droit du travail et de contribution à la sécurité sociale ;

> **Etudier le développement d'un « business parc » à la gare centrale**. Déjà évoqué par le passé, nous trouvons pertinent de relancer le projet d'un business parc à l'arrière de la gare de Verviers. Le but est d'y retrouver des espaces de coworking et la possibilité d'y loger des entreprises innovantes.

> Susciter l'envie d'entreprendre chez les verviétois mais surtout leur venir en aide, nous devons finaliser la mise en place d'un **véritable incubateur de strat-up** accessible pour différents projets et avec l'expertise nécessaire ;

> Lancer un concours de **création d'un pop-up store**, permettant l'installation de celui-ci au Grand Bazar ou ailleurs ;

> Mettre en avant les **success story « Made in Verviers »**. Nous ne sommes pas assez fiers de nos succès et des réussites des verviétois. A travers un cycle de conférences, nous mettrons en avant des patrons, des indépendants, des artisans, des artistes ou des sportifs qui ont réussidans leur domaine ;

> Créer le **petit déjeuner de ceux qui osent**. Nous proposons également une fois par an de mettre à l'honneur les verviétoises et les verviétois qui ont décidé de lancer leur activité sur notre territoire. Le but est également de créer un réseau et des liens entre les différents entrepreneurs verviétois.

Nous pouvons être fiers des **artisans** de notre commune et nous devons les mettre en valeur. Nous proposons de maintenir et de développer le marché des artisans à Heusy. Nous devons également profiter de « La vitrine de l'artisan » pour proposer des artisans verviétois.

Afin d'aider les artisans, de nombreuses aides existent mais sont souvent méconnues. Nous proposons de mettre en place un système d'aide aux artisans afin de répondre à leurs besoins.

Les **agriculteurs** feront également l'objet d'une attention particulière du Collège. Nous avons un grand respect pour ceux et celles qui travaillent notre terre. Nous les soutiendrons par tous les moyens possibles et notamment en continuant à sensibiliser le jeune public aux réalités du monde rural.

Nous mènerons une politique respectueuse du monde rural au sens large. Toutes nos décisions doivent se prendre dans le respect du monde rural de manière générale. Nous serons attentifs à la défense de celui-ci.

En amont et en aval, nous mettrons en valeur nos producteurs et nos commerçants qui choisissent de collaborer pour offrir aux consommateurs un circuit court. Nous tenterons de créer **une « vitrine » des produits 100% circuit court** de notre région.

A l'image de ce qui se fait notamment à Herve ou Liège, nous avons l'ambition **de créer une coopérative viticole à Verviers**. Nous aurons deux objectifs précis : rassembler les verviétois autour d'un projet économique écologique et respectueux de la nature et créer une nouvelle identité autour d'un produit de notre terroir.

Mais plus globalement, les questions de l'**emploi** et de **l'insertion professionnelle** constitueront des priorités essentielles de la majorité.

Nous proposerons l'adoption **d'un plan « Catch » verviétois**. Suite à la faillite de Caterpillar à Charleroi, plusieurs acteurs se sont réunis afin de lancer un plan ambitieux de relance. Nous devons, avec nos moyens, nous inspirer de cette initiative et fédérer autour d'un projet ambitieux pour l'emploi.

Dans la continuité de l'idée du plan « Catch », vu les nombreux acteurs publics et privés étant actifs dans le domaine de l'emploi, nous devons être le lien entre ses acteurs en créant notamment une **plateforme de dialogues et d'échanges** sur la problématique.

L'arrivée du **centre commercial** à Verviers sera également une bonne nouvelle pour les emplois directs et indirects. Nous devons avoir une attitude proactive en la matière, il faut qu'un maximum d'emplois créés bénéficient directement à des verviétois. Pour ce faire, nous proposons la signature d'une convention tripartite Forem, Ville de Verviers et le promoteur reprenant des engagements et des perspectives pour les travailleurs verviétois.

De plus, notre pays manque de personnels manuels, mais en même temps **l'enseignement technique** est encore régulièrement dévalorisé. En collaboration avec les écoles techniques de Verviers, nous proposons de mettre en place différents projets de mise en valeur de cet enseignement afin de susciter des vocations.

Et enfin, en collaboration avec les entreprises verviétoises, nous avons l'ambition de définir et d'évaluer dans le temps les **métiers en manque de mains d'œuvre** afin de créer un **Observatoire des métiers en pénurie**.

La **requalification des S.A.R.**, dont notamment les chancres industriels, sera un autre enjeu majeur. Verviers a un passé industriel important et de nombreux bâtiments aujourd'hui abandonnés témoignent de cette illustre époque. Nous devons faire des zones sinistrées, des atouts de développement. Nous devons poursuivre et accentuer la réhabilitation des chancres de notre commune.

Notre institution doit également devenir un relai vers les futurs investisseurs. Notre commune doit attirer et séduire les investisseurs mais également faciliter les démarches administratives afin qu'ils se sentent bien à Verviers.

i. Verviers, une Ville conscientisée au bien-être animal

Dans le cadre développé par le Ministre de l'agriculture de la région wallonne, nous devons étudier la possibilité de **réintroduire l'animal dans certaines tâches de la vie quotidienne**. Le but serait par l'animal de donner une autre image de certains métiers et de sensibiliser notre population aux enjeux du monde rural.

Certaines communes ont décidé de créer des cimetières pour animaux. Dans un premier temps, nous proposons d'étudier et de **proposer un lieu de recueillement** pour les propriétaires d'animaux et ce dans le respect de chacun.

A l'image de la Ville de Liège, nous proposons d'étudier la possibilité de créer un **parc réservé aux animaux de compagnie**. Ce parc serait aménagé afin de permettre une sécurité optimale pour les bêtes et proposerait des aménagements divertissants.

La Ville entend créer **un recueil de balade pour animaux**. L'objectif serait de récolter et de condenser un recueil de balade pour animaux. Des balades accessibles pour notamment les chiens et les chevaux.

Enfin, nous entendons faire appliquer de manière stricte **le code du bien-être animal**. Le nouvel outil de la région depuis ce 1er janvier est une excellente nouvelle. En tant que pouvoir communal, nous serons les garants de sa bonne application.

F. CONCLUSION

Par la présente déclaration, le Collège a pris le temps de se poser et de réfléchir ensemble à l'orientation qu'il entend donner dans sa gouvernance de la Ville durant les 6 prochaines années.

Verviers est à un tournant de son renouveau et mérite donc d'avoir une autorité politique qui fasse preuve d'unité et de responsabilité en se montrant digne de cet enjeu.

La majorité PS-MR-NV invite donc l'opposition à travailler avec elle, de manière constructive, pour faire en sorte que Verviers se porte mieux demain qu'aujourd'hui.

Ville de Verviers
place du Marché 55
4800 VERVIERS

www.verviers.be
www.facebook.com/verviers
www.youtube.com/villedeverviers